

Hauts-de-France, Pas-de-Calais

Arras

30 rue Paul-Doumer, ancienne rue des Teinturiers, ancienne rue du Conseil

## **École maternelle Séverine (ancienne salle d'asile puis école maternelle Saint-Vaast)**

### **Références du dossier**

Numéro de dossier : IA62001490

Date de l'enquête initiale : 2008

Date(s) de rédaction : 2009, 2018

Cadre de l'étude : enquête thématique départementale patrimoine Art Déco d'Arras, patrimoine de la Reconstruction

Degré d'étude : étudié

### **Désignation**

Dénomination : école maternelle

Appellation : salle d'asile Saint-Vaast, école maternelle Saint-Vaast, école maternelle Séverine

Parties constituantes non étudiées : cour, logement

### **Compléments de localisation**

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 1839, B, 25 ; 2008, AC, 3

### **Historique**

Un bâtiment de plan allongé appartenant à la commune est représenté à cet emplacement sur le cadastre napoléonien de 1839. Il s'agit de la salle d'asile Saint-Vaast, dont l'Abbé Proyat (1846) indique que c'est la deuxième créée à Arras à partir de 1834. Elle accueille 250 enfants en 1849.

Le recensement de population de 1851 atteste la présence d'une salle d'asile, où logent directrice et sous-directrice, indiquant l'existence d'au moins deux classes. La salle d'asile Saint-Vaast, agrandie et rénovée, est inaugurée en 1879.

Partiellement détruite durant la première guerre mondiale, elle est reconstruite sur les plans de l'architecte Maurice Mulard. Le devis descriptif des dommages de guerre établi par Maurice Mulard complète les informations fournies par les plans. L'ancienne salle d'asile était un bâtiment de plan allongé, construit à l'angle de la rue de la Madeleine et de la rue des Agaches, sur un terrain en fort surplomb, qui avait nécessité la construction d'un étage de soubassement et des murs d'une forte épaisseur (en pierre de taille) côté rue. Ce bâtiment comptait un rez-de-chaussée surélevé, accessible depuis la rue par un escalier adossé au pignon est. Une aile en briques, couverte en zinc, avait été construite au nord en retour d'équerre, le long de la rue des Agaches. La cave, divisée en deux parties par une "cloison à claire-voie avec deux portes", contenait "un chantier en pierre, pour les fûts de vin".

Les plans des niveaux en donnent la distribution intérieure : le bâtiment dispose de deux accès, l'un depuis la rue, l'autre depuis la cour de récréation. Il compte trois salles de classe, deux en enfilade des pièces, précédées par un "parloir", et une troisième classe, au nord, desservie par un vestibule, abritant l'escalier desservant l'étage sous comble. La troisième classe disposait d'un accès au préau couvert aménagé dans l'aile en retour (lavabos, charbon, latrines). Les salles de classe, d'une superficie de 7.20 m X 6.50 m et de 11.60 m X 6.55 m, étaient éclairées côté rue et côté cour. Le plan ne donne pas d'information sur le mobilier de l'école.

L'étage sous comble comprenait deux logements, disposant chacun d'un vestibule, cuisine, arrière-cuisine, salle-à-manger, deux chambres (sans feu pour l'un des logements) et grenier.

La cour de récréation était fermée par une grille.

La façade sur la rue de la Madeleine, rythmée par des pilastres à bossage, présentait de petites ouvertures, deux des travées étaient surmontées de lucarnes éclairant les salles-à-manger. Côté rue des Agaches, le mur également ponctué de pilastres était percé d'une large fenêtre et d'un doublet de lucarne, ainsi que de deux petites ouvertures éclairant l'aile en retour.

Un pré-projet est présenté par l'architecte, qui répond à la contrainte du pan coupé imposé pour l'angle des deux rues. Le bâtiment principal au centre, en retrait d'une rampe d'accès, se signale par sa haute toiture et un porche dans-oeuvre au nord. Il comprend un vestibule au nord, une salle de classe et un préau à l'est (côté cour de récréation) ; il est articulé à deux ailes en rez-de-chaussée alignées sur rue, elles-aussi coiffées de hautes toitures, l'une abritant deux salles de classe (rue de la Madeleine), l'autre la cantine, les sanitaires et la cage d'escalier distribuant trois logements à l'étage du bâtiment central. L'ancien escalier d'accès est conservé au sud. La cour de récréation, plantée d'arbres de tige, s'étend à l'est, inscrite dans la trame du parc paysager.

La reconstruction de l'école, à l'emplacement de l'ancienne salle d'asile, a ses partisans et ses détracteurs.

En novembre 1923, le projet est soutenu par l'inspecteur d'académie du Pas-de-Calais, qui écrit au maire : "L'emplacement vous appartient et les finances de la ville trouvent leur compte au maintien de l'école à cet endroit. Il ne peut en être découvert de meilleur pour une école maternelle. Les petits enfants, qui ont droit à une sollicitude au moins égale à celle qu'on ne refuse pas aux élèves plus âgés des écoles élémentaires, auront là l'air, la lumière, le soleil en abondance, un jardin planté de beaux arbres. Votre architecte a établi un projet qui ne déparera pas dans le quartier et, réalisé, donnera à Arras une école modèle, qui pourra être citée en exemple." (AC Arras ; 4M 7/7)

Un courrier de Pierre Paquet, architecte en chef des Monuments historiques, adressé au maire d'Arras le 29 décembre 1923, l'invite à ne pas reconstruire l'école : "Ne serait-ce pas une faute grave que de reconstruire à cet emplacement, un bâtiment nouveau qui supprimerait la vue [sur la cathédrale et le palais] ? Ne vaudrait-il pas mieux faire simplement un escalier monumental donnant accès au jardin ?" (AC Arras ; 4M 7/7)

Le projet définitif, approuvé en 1923, reprend les principales dispositions et partitions de l'avant-projet mais cette fois, le porche saillant, déplacé au sud du bâtiment central, est signalé par un toit en poivrière, et l'articulation des différents espaces est mieux travaillée. L'accès est prévu dans le pan coupé, par un portail bas. Une statue d'enfant est prévue dans le porche surmontant l'inscription "école maternelle". Une salle de repos a été adjointe à la salle de cantine. Les salles de classes sont dites "salles d'exercice" et le préau couvert "salle de récréation". Il existe deux escaliers, l'un menant à l'étage (dans le vestibule d'entrée), l'autre au sous-sol (entre la salle de repos et la cantine). La façade sur la cour de récréation présente de larges baies vitrées cintrées et deux petites portes latérales. Le volume des toits du premier projet est conservé pour le bâtiment central, dont l'étage plafonné sous comble abrite deux logements (vestibule ou corridor, cuisine, salle-à-manger et deux ou trois chambres, toutes à feu).

Les travaux sont exécutés par l'entrepreneur Michaud, de la société de construction et de travaux publics d'Arras (adjudication du 31 mai 1923). La réception définitive a lieu le 28 octobre 1926.

L'école Saint-Vaast prend le nom d'école Séverine, après la seconde guerre mondiale, en hommage à la journaliste et écrivain Caroline Séverine (1855-1929).

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle, 4e quart 19e siècle (détruit), 1er quart 20e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre : Maurice Mulard (architecte, attribution par source)

## Description

L'édifice, situé à l'angle de la rue Paul-Doumer et de la rue des Teinturiers, est formé d'un corps central parallèle au pan coupé, en retrait d'une rampe d'accès, et de deux ailes latérales alignées sur rue. Un étage de soubassement rachète le fort dénivelé du terrain contigu au jardin public. Une rampe en lacet en forme l'accès depuis la rue, par un petit portail placé sur le côté (rue Paul-Doumer). L'édifice comprend une cour de récréation en exèdre à l'est, fermée par un mur-bahut et un grillage. La cour dispose d'un accès depuis le jardin public.

Les bâtiments alignés sur la rue sont construits en briques (sur solin de grès) masquées par un enduit avec chaînages à bossage en calcaire. La façade sur la cour du bâtiment central est en calcaire appareillé en pierre de taille. Le tout est couvert d'ardoises. Les façades des ailes latérales présentent une élévation à quatre travées rythmée par des pilastres à bossage.

L'entrée de l'école est signalée par un porche coiffé d'un toit en poivrière, soutenu par deux colonnes monolithes (dallage granito à motif polychrome).

L'école comprend trois salles de classe, un préau couvert, salle de cantine et dortoir (aile nord). L'accès à l'étage (actuellement occupé par une bibliothèque et un logement) s'effectue par l'entrée principale, par un escalier situé dans le vestibule.

Inscription concernant la destination : ECOLE MATERNELLE.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique enduit ; grès, moellon ; calcaire, pierre de taille

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : étage de soubassement, rez-de-chaussée surélevé, étage de comble

Type(s) de couverture : toit en pavillon ; toit conique

## Typologies et état de conservation

Typologies : classes et logement sous un même toit

## Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété publique

## Présentation

Au cours du XIXe siècle, l'accueil des enfants avant leur entrée à l'école primaire est un enjeu majeur. A partir de 1826, la création de salles d'asile, d'abord destinées aux enfants des classes ouvrières (laborieuses), accompagne la première Révolution industrielle. Elles sont plus nombreuses après le décret de 1855 sur l'organisation des salles d'asile publiques et libres.

Dans le Pas-de-Calais, on compte 4 salles d'asiles en 1835, 79 en 1859, accueillant plus de 10 000 enfants, 123 en 1877. Le décret de 1881 redonne aux salles d'asile leur dénomination d'école maternelle : « établissements d'éducation où les enfants des deux sexes reçoivent les soins que réclame leur développement physique, intellectuel et moral ». Il est complété par un arrêté du 18 janvier 1887. C'est surtout le travail mené par Pauline Kergomard (1838-1925), inspectrice des écoles maternelles de 1879 à 1917, qui va fonder les bases d'une nouvelle pédagogie, privilégiant l'épanouissement de l'enfant<sup>1</sup>. A Arras, la première salle d'asile (celle du Vivier) est fondée en 1833, la deuxième est celle de Saint-Vaast, construite entre 1835 et 1839.

Dès 1846, quatre salles d'asile gratuites accueillent 700 enfants de 2 à 7 ans. En 1910, il n'existe encore qu'une école maternelle publique, associée à l'école normale d'institutrices, et une école maternelle privée, rue Pasteur. Les salles d'asile y sont toujours aussi nombreuses.

Au lendemain de la première guerre mondiale, deux salles d'asile deviennent des écoles maternelles, celles de Saint-Vaast et de la Grand-Place.

L'école maternelle reconstruite sur les plans de l'architecte Maurice Mulard est emblématique de la reconstruction d'Arras. Au cœur d'enjeux urbanistiques et pédagogiques, sa reconstruction à l'emplacement de l'ancienne salle d'asile est combattue par Pierre Paquet (1875-1959), architecte en chef des monuments historiques du Pas-de-Calais, qui souhaite dégager la vue sur l'ancienne abbaye par la construction d'un escalier monumental donnant accès au jardin. L'inspecteur d'académie, au contraire, y voit "un projet qui ne déparera pas dans le quartier" et "donnera à Arras une école modèle, qui pourra être citée en exemple".

S'il conserve le parti général de son avant-projet, Maurice Mulard propose finalement une savante composition, qui mêle des lignes et des volumes modernes, des références à l'ancienne salle d'asile (pilastres des façades sur rue ou encore les baies cintrées des façades sur cour) et une rampe d'accès qui rappelle l'escalier monumental souhaité par Pierre Paquet. Après la seconde guerre mondiale, elle prend le nom d'école Séverine, en hommage à la journaliste et écrivain Caroline Séverine (1855-1929).

1. L'école maternelle d'application d'Arras porte son nom.

## Références documentaires

### Documents d'archive

- Archives communales d'Arras. Série M ; 4M 7/7. **Bâtiments communaux.**
- AD Pas-de-Calais. Série O ; 2O 287/209 à 211. **Arras. Asile Saint-Vaast.**
- AD Pas-de-Calais. Série 10 R ; 10R4/18. Évaluation des indemnités de dommages de guerre au titre des biens communaux. **Arras : Collège de jeunes filles, collège de garçons, école de filles de la grand-place, école maternelle, groupe scolaire de la rue Saint-Quentin, groupe scolaire de la rue des Ecoles, école de la rue du faubourg d'Amiens, école de la rue de Justice, école de la rue du Saumon, école de garçons de la rue du Larcin, école de filles, école de garçons de la place Quincaille, cours professionnels ; mobilier du cours professionnel. 1931.**
- AD Pas-de-Calais. Série R ; 10R4/25. Évaluation des indemnités de dommages de guerre au titre des biens communaux. **Arras : Hôtel de ville, palais Saint-Vaast, école de la rue du Saumon, école de la rue Méaulens, école maternelle, école Saint-Jean-Baptiste, école du faubourg d'Amiens, collège de garçons, école des Beaux-Arts, école de natation, église Saint-Sauveur, église Saint-Géry, église Saint-Jean-Baptiste, église Saint-Nicolas, église Notre-Dame-des-Ardents, bureau de bienfaisance, hospice Saint-Jean, crèche municipale, crèche Saint-Laurent, orphelinat Sainte-Agnès, banque Robert, caserne**

**Montesquiou, vélodrome, théâtre, maison du jardinier des Allées, urinoirs, égouts, monument "La Fugitive", fontaine de Neptune, concessions du cimetière, immeubles appartenant aux hospices, Crédit municipal ; réquisitions effectuées par l'ennemi ; dépréciation physique du sol pour des terrains appartenant aux hospices d'Arras ; matériel, mobilier et fournitures diverses : plaque commémorative, musée, bibliothèque, école de musique, écoles, cours professionnels, matériel de décoration pour les fêtes publiques. 1919-1931.**

- AD Pas-de-Calais. Série R ; 10R4/26. Évaluation des indemnités de dommages de guerre au titre des biens communaux. **Arras : Hôtel de ville, collège de garçons, collège de filles, école de la rue de Justice, école de garçons, école de filles de la rue des Ecoles, école maternelle de la rue des Ecoles, école Barat, école maternelle du square Saint-Vaast, école de filles de la rue de Saint-Quentin, école de garçons de la rue de Saint-Quentin, école du faubourg d'Amiens, école de natation, école des Beaux-Arts, bureau de bienfaisance, banque Robert, caserne Montesquiou, caserne Levis, église Saint-Nicolas, église Saint-Géry, église du faubourg de Ronville, église Saint-Sauveur, gymnase, kiosque du parc des Allées, chalet, maisons, / magasin aux pompes, palais Saint-Vaast, salle des concerts, bascule, théâtre, temple, château d'eau ; arbres et plantations à reconstituer ; matériel, mobilier et fournitures diverses : hôtel de ville, église du faubourg de Ronville, église Saint-Sauveur, école primaire, collège de filles, collège de garçons, écuries, caserne de pompiers, écoles professionnelles, cimetière, éclairage public. 1924-1942.**
- AD Pas-de-Calais. Série R ; 10R4/30. Évaluation des indemnités de dommages de guerre au titre des biens communaux. **Arras : Hôtel de ville, église Saint-Nicolas, cathédrale d'Arras, musée, théâtre, école des Beaux-Arts, école maternelle Saint-Vaast, école de la rue du Saumon, école de la rue des Ecoles, puits, voirie, urinoirs, hospice des vieillards, refuge, crèche, hospice Saint-Jean, hôpital Saint-Jean, goutte de lait et crèche Saint-Sauveur, orphelinat Sainte-Agnès, sépultures appartenant aux hospices civils, statues et monuments publics ; dépréciation physique du sol sur des terrains appartenant aux hospices d'Arras ; matériel, mobilier et fournitures diverses : école de musique, archives hospitalières, orphelinat Sainte-Agnès. 1922-1935.**
- AD Pas-de-Calais. Série R ; 10R4/31. Évaluation des indemnités de dommages de guerre au titre des biens communaux. **Arras. Bibliothèque Saint-Vaast, école maternelle, kiosque des Allées ; plantations à reconstituer ; matériel, mobilier et fournitures diverses : caserne de pompiers, square, bibliothèque, écuries. 1921-1928.**
- LEDUCQ, M. "Analyse du mémoire couronné, sur la question de la morale publique suivante : "Exposer l'influence que les Associations de Tempérance exerceraient sur les mœurs françaises ; déterminer les moyens de les organiser"". *Mémoires de l'Académie d'Arras*. Arras, 28 août 1836. p. 76-130.
- **Indicateur de la ville d'Arras et de ses faubourgs**. Arras : Imprimerie du Courrier et du Pas-de-Calais (coll. Annuaire Guide).

### Documents figurés

- **Arras. Plan cadastral, section B, dite de Saint-Vaast**, 1839 (AD Pas-de-Calais ; 3 P 041/4).
- **Arras. Ecole maternelle Saint-Vaast. Les coupes**. Etat vers 1920 (AD Pas-de-Calais ; 10R 4).
- **Arras. Ecole maternelle Saint-Vaast. Plan du rez-de-chaussée**. Etat vers 1920 (AD Pas-de-Calais ; 10R 4).
- **Arras. Ecole maternelle Saint-Vaast. Plan du premier étage**. Etat vers 1920 (AD Pas-de-Calais ; 10R 4).
- **Arras. Ecole maternelle Saint-Vaast. Les façades**. Etat vers 1920 (AD Pas-de-Calais ; 10R 4).

- **Ecole maternelle Saint-Vaast à Arras. Avant-projet de reconstruction**, par Maurice Mulard architecte, vers 1922 (AD Pas-de-Calais ; 10R 4).
- **Ville d'Arras. Ecole maternelle Saint-Vaast. Projet de reconstruction. Façade principale**, par Maurice Mulard architecte, vers 1922 (AD Pas-de-Calais ; 10R 4).
- **Ville d'Arras. Ecole maternelle Saint-Vaast. Projet de reconstruction. Plan du premier étage**, par Maurice Mulard architecte, vers 1922 (AD Pas-de-Calais ; 10R 4).
- **Ville d'Arras. Ecole maternelle Saint-Vaast. Projet de reconstruction. Coupe**, par Maurice Mulard architecte, vers 1922 (AD Pas-de-Calais ; 10R 4).
- **Ville d'Arras. Ecole maternelle Saint-Vaast. Projet de reconstruction. Elévation sur la cour**, par Maurice Mulard architecte, vers 1922 (AD Pas-de-Calais ; 10R 4).
- **Ville d'Arras. Ecole maternelle Saint-Vaast. Projet de reconstruction. Plan du rez-de-chaussée**, par Maurice Mulard architecte, vers 1922 (AD Pas-de-Calais ; 10R 4).

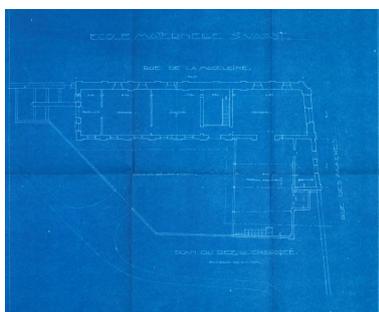
## Bibliographie

- PROYART, Abbé. "Notices historiques sur les établissements de bienfaisance anciens et modernes de la ville d'Arras et de sa banlieue". *Mémoires de l'Académie d'Arras*. Arras, décembre 1846. p. 247-396.

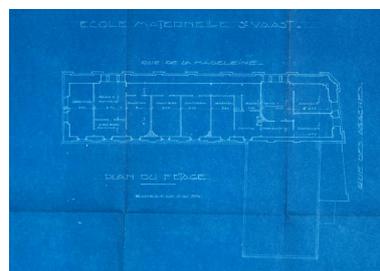
## Illustrations



Arras. Ecole maternelle Saint-Vaast. Les coupes. Etat vers 1920 (AD Pas-de-Calais ; 10R 4).  
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)  
IVR32\_20186200184NUCA



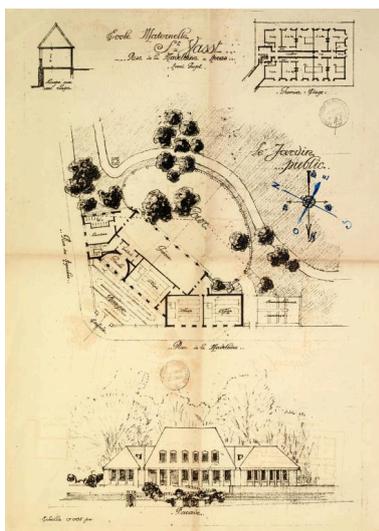
Arras. Ecole maternelle Saint-Vaast. Plan du rez-de-chaussée. Etat vers 1920 (AD Pas-de-Calais ; 10R 4).  
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)  
IVR32\_20186200183NUCA



Arras. Ecole maternelle Saint-Vaast. Plan du premier étage. Etat vers 1920 (AD Pas-de-Calais ; 10R 4).  
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)  
IVR32\_20186200182NUCA



Arras. Ecole maternelle Saint-Vaast. Les façades. Etat vers 1920 (AD Pas-de-Calais ; 10R 4).  
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)  
IVR32\_20186200185NUCA



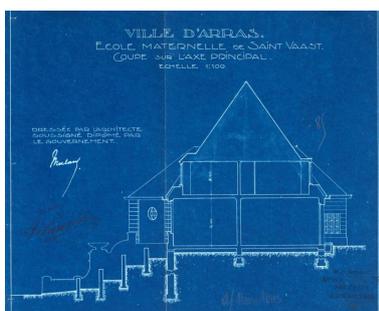
Ecole maternelle Saint-Vaast à Arras. Avant-projet de reconstruction, par Maurice Mulard architecte, vers 1922 (AD Pas-de-Calais ; 10R 4).  
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)  
IVR32\_20186200181NUCA



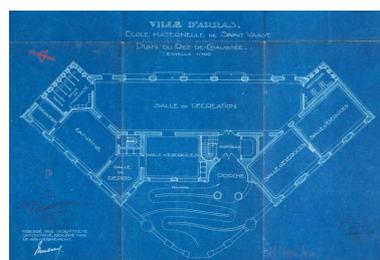
Ville d'Arras. Ecole maternelle Saint-Vaast. Projet de reconstruction. Façade principale, par Maurice Mulard architecte, vers 1922 (AD Pas-de-Calais ; 10R 4).  
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)  
IVR32\_20186200175NUCA



Ville d'Arras. Ecole maternelle Saint-Vaast. Projet de reconstruction. Elévation sur la cour, par Maurice Mulard architecte, vers 1922 (AD Pas-de-Calais ; 10R 4).  
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)  
IVR32\_20186200178NUCA



Ville d'Arras. Ecole maternelle Saint-Vaast. Projet de reconstruction. Coupe, par Maurice Mulard architecte, vers 1922 (AD Pas-de-Calais ; 10R 4).  
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)  
IVR32\_20186200177NUCA



Ville d'Arras. Ecole maternelle Saint-Vaast. Projet de reconstruction. Plan du rez-de-chaussée, par Maurice Mulard architecte, vers 1922 (AD Pas-de-Calais ; 10R 4).  
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)  
IVR32\_20186200180NUCA



Ville d'Arras. Ecole maternelle Saint-Vaast. Projet de reconstruction. Plan du premier étage, par Maurice Mulard architecte, vers 1922 (AD Pas-de-Calais ; 10R 4).  
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)  
IVR32\_20186200176NUCA



Vue générale.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR31\_20086200245VA



Vue générale.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20186200221NUC2A



L'aile nord, sur la rue des Teinturiers.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20186200329NUCA



L'aile sud, sur la rue de la Madeleine.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20186200330NUCA



Le porche.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR31\_20096200256NUCA



La rampe d'accès.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20186200222NUC2A



Détail du carrelage du porche.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20186200223NUC2A



La façade sur la cour.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20186200220NUC2A



La clôture en exèdre fermant  
la cour de récréation.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20186200219NUC2A



Le préau (vue intérieure).  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20186200211NUC2A

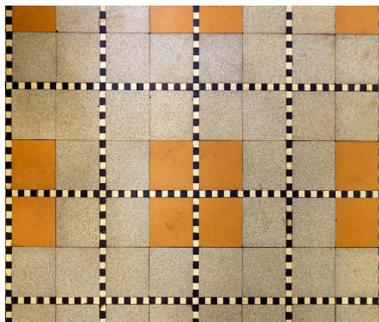


Une salle de classe (vue intérieure).  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20186200213NUC2A



L'escalier menant aux anciens logements.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20186200215NUC2A



Détail du carrelage du préau.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20186200217NUC2A



Détail du carrelage.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20186200218NUC2A



Détail du carrelage et de la bouche de chauffage de l'entrée.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20186200216NUC2A

## Dossiers liés

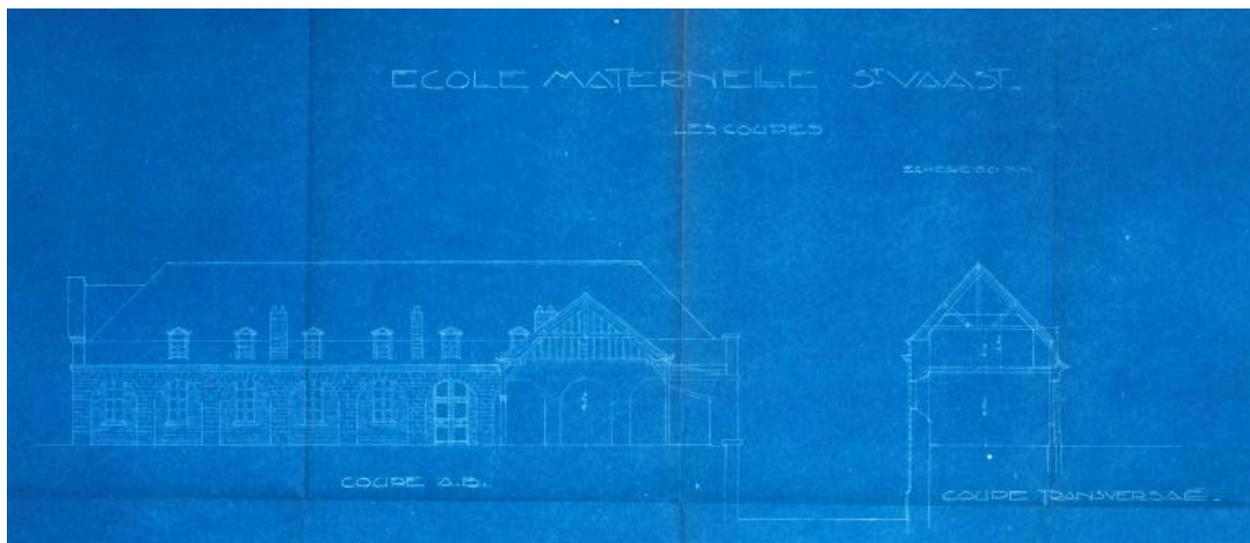
**Oeuvre(s) contenue(s) :**

**Oeuvre(s) en rapport :**

La ville d'Arras (IA62001375) Hauts-de-France, Pas-de-Calais, Arras

Auteur(s) du dossier : Marie George, Isabelle Barbedor, Elise Talal

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

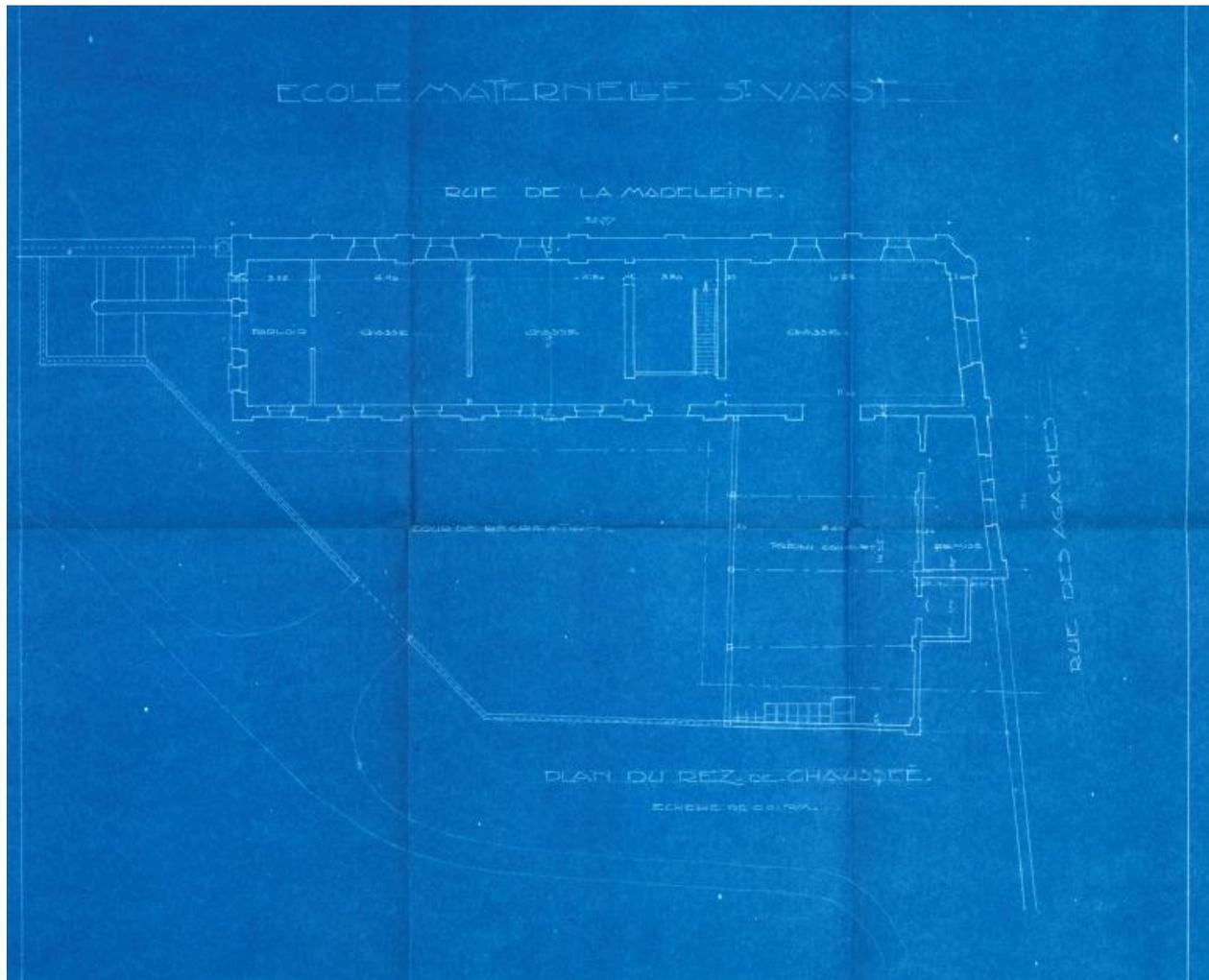


Arras. Ecole maternelle Saint-Vaast. Les coupes. Etat vers 1920 (AD Pas-de-Calais ; 10R 4).

IVR32\_20186200184NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

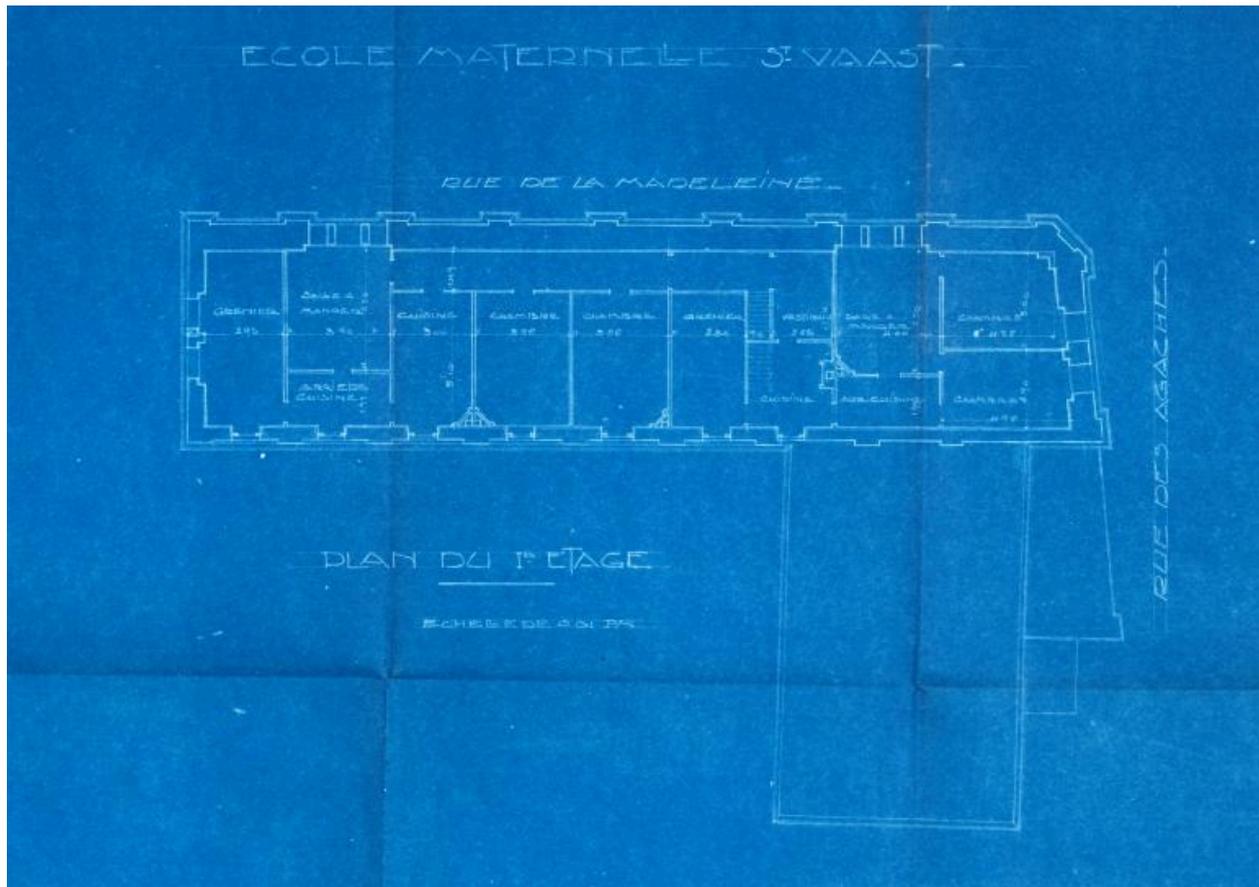


Arras. Ecole maternelle Saint-Vaast. Plan du rez-de-chaussée. Etat vers 1920 (AD Pas-de-Calais ; 10R 4).

IVR32\_20186200183NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Arras. Ecole maternelle Saint-Vaast. Plan du premier étage. Etat vers 1920 (AD Pas-de-Calais ; 10R 4).

IVR32\_20186200182NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

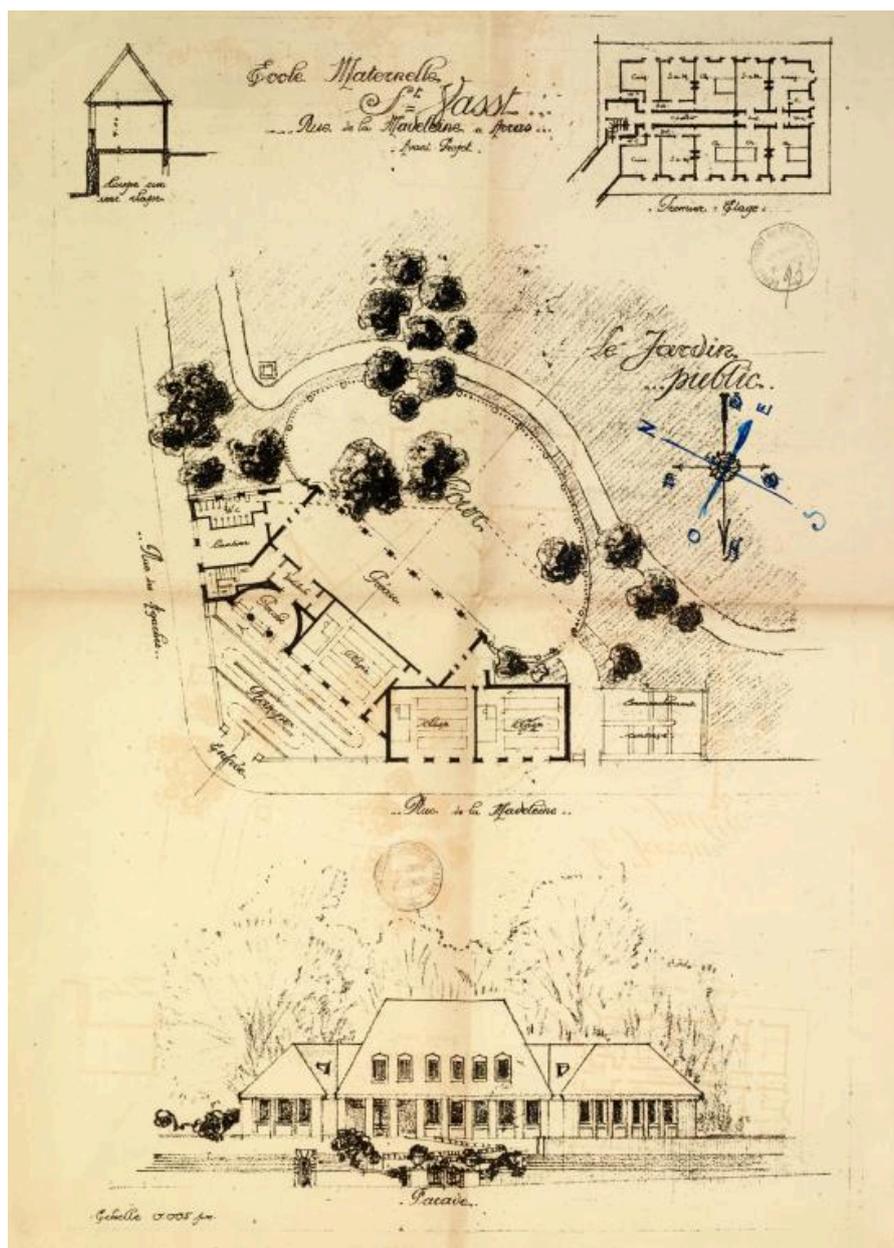


Arras. Ecole maternelle Saint-Vaast. Les façades. Etat vers 1920 (AD Pas-de-Calais ; 10R 4).

IVR32\_20186200185NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

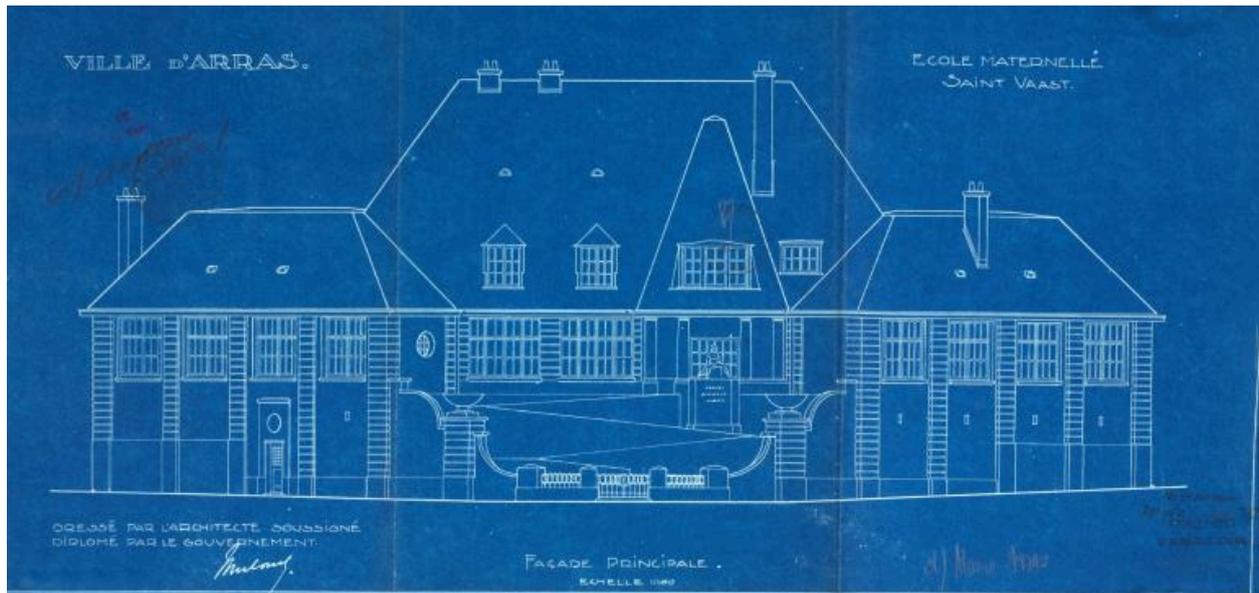


École maternelle Saint-Vaast à Arras. Avant-projet de reconstruction, par Maurice Mulard architecte, vers 1922 (AD Pas-de-Calais ; 10R 4).

IVR32\_20186200181NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

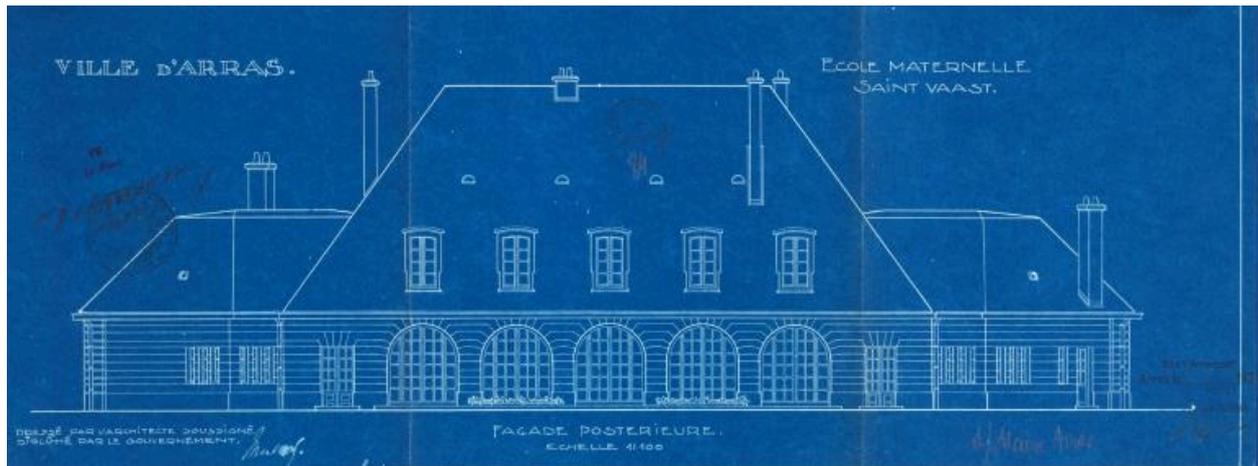


Ville d'Arras. École maternelle Saint-Vaast. Projet de reconstruction. Façade principale, par Maurice Mulard architecte, vers 1922 (AD Pas-de-Calais ; 10R 4).

IVR32\_20186200175NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ville d'Arras. École maternelle Saint-Vaast. Projet de reconstruction. Élévation sur la cour, par Maurice Mulard architecte, vers 1922 (AD Pas-de-Calais ; 10R 4).

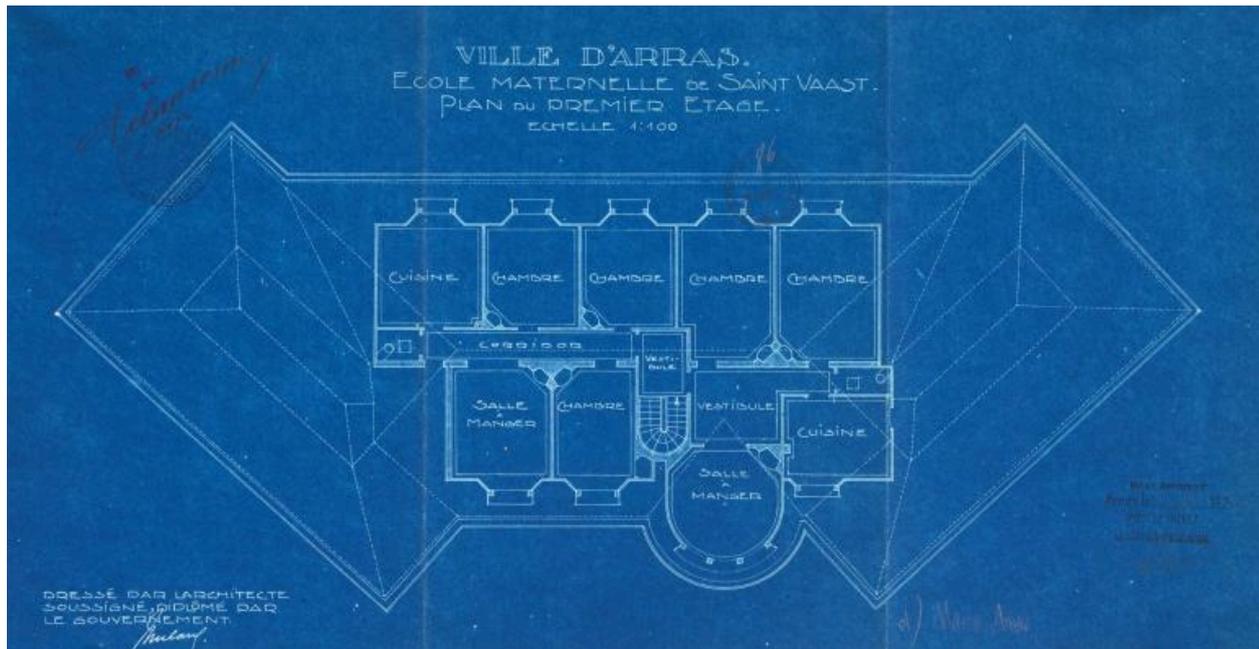
IVR32\_20186200178NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation







Ville d'Arras. Ecole maternelle Saint-Vaast. Projet de reconstruction. Plan du premier étage, par Maurice Mulard architecte, vers 1922 (AD Pas-de-Calais ; 10R 4).

IVR32\_20186200176NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale.

IVR31\_20086200245VA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale.

IVR32\_20186200221NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'aile nord, sur la rue des Teinturiers.

IVR32\_20186200329NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'aile sud, sur la rue de la Madeleine.

IVR32\_20186200330NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le porche.

IVR31\_20096200256NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La rampe d'accès.

IVR32\_20186200222NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du carrelage du porche.

IVR32\_20186200223NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La façade sur la cour.

IVR32\_20186200220NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La clôture en exèdre fermant la cour de récréation.

IVR32\_20186200219NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le préau (vue intérieure).

IVR32\_20186200211NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Une salle de classe (vue intérieure).

IVR32\_20186200213NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'escalier menant aux anciens logements.

IVR32\_20186200215NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du carrelage du préau.

IVR32\_20186200217NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



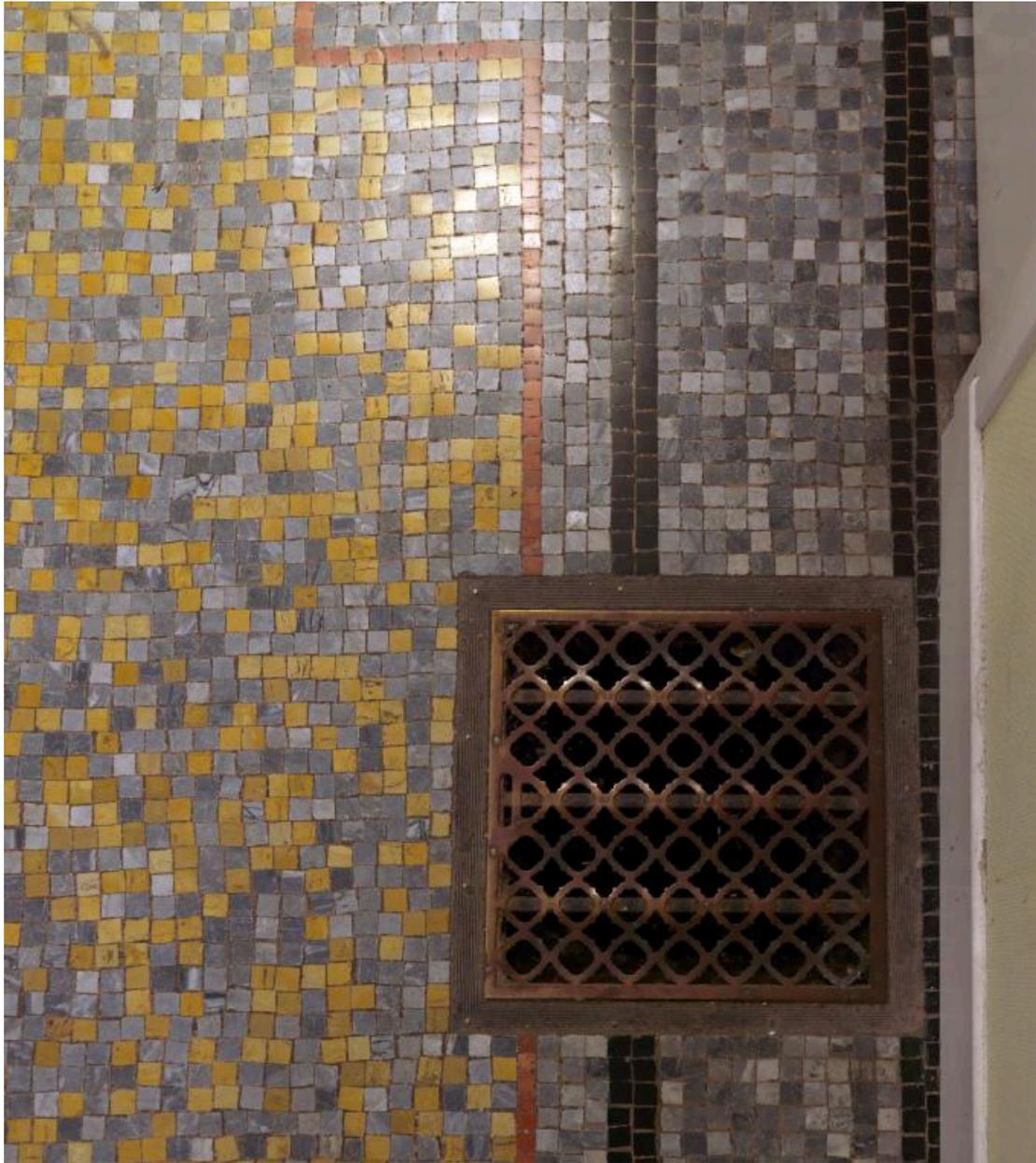
Détail du carrelage.

IVR32\_20186200218NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du carrelage et de la bouche de chauffage de l'entrée.

IVR32\_20186200216NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation